Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 novembre 2023

En l'an deux mil vingt-trois, le conseil municipal s'est réuni le vingt-sept novembre à 20h00 sur une convocation du 21 novembre 2023.

<u>Présents</u>: Émilie CORS, Christophe COETTO, Émilie PORTAIS, Edwige MADEUX-DUBOIS, Bernard BARRAUD, Stéven JARDIN, Philippe NEAU, Sonia CLAVURIER MICHAUD, Vincent RENAUDIN, Marion ROBIN

Absents: François BERTRAND, Marion FILLEUL, Magali VINCENT

Secrétaire de séance : Marion ROBIN

M. Le Maire demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour : décision modificative pour l'enquête publique maison POUVREAU suite à une erreur de dates, décision modificative budget : inscription FPIC et AC.

1. Emprunt Église et prêts relais (FCTVA et subventions) :

Marion ROBIN rappelle les propositions d'emprunt et de prêts relais concernant le financement de l'opération Église qui avaient été évoqués lors du conseil municipal du mardi 21 novembre.

Plusieurs emprunts seront sollicités :

- emprunt pour le reste à charge de la Commune : 316 610 € :

La Banque des Dépôts fait des propositions sur 25 ans (intérêts au final 206 253 €, une annuité de 20 914,52 €), 30 ans (intérêts au final 252 860 €, une annuité de 18 982,32 €), 35 ans (intérêts au final 301 506 €, une annuité de 17 660,47 €) et 40 ans (intérêts au final 352 0583 €, une annuité de 16 717,32 €) à un taux de 4,3 % (taux indexé au taux du livret A + 1,3 %). Il s'agit d'un taux variable en fonction du taux du livret A. Taux qui peut varier à la hausse ou à la baisse sur tout le temps du crédit.

La Caisse d'Épargne fait une proposition d'emprunt sur 25 ans maximum à 4,46 % (210 242 € d'intérêts au final, une annuité de 21 074,08 €).

Le Crédit Agricole fait une proposition d'emprunt sur 25 ans maximum à 5,16 %.

- prêt relais FCTVA: 100 769,82 € et un prêt relais Subventions: 240 760 €

La Banque des Dépôts ne propose pas de prêts relais.

La Caisse d'Épargne propose le prêt relais FCTVA à 4,21 % sur 2 ans (coût du crédit : 8 484,83 €) et le prêt relais subventions à 4,21 % sur 2 ans (coût du crédit : 20 271,99 €).

Le Crédit Agricole propose des prêts relais à 4,80 % (coût des crédits : 9 673,84 € et 23 112,96 €).

Le Conseil Municipal s'accorde sur le choix de la Caisse d'Epargne à taux fixe et échéance constante.

M. Le Maire demande qui est favorable à la proposition de la Caisse d'Epargne ?

Vote: 10 OUI

Une décision modificative doit être prise pour inscrire au budget 2023 l'emprunt et les prêts relais sollicités.

L'emprunt de 316 610 € + le prêt relais subventions de 240 760 € + le prêt relais FCTVA de 100 770 € = 658 140 € à inscrire en investissement. A cela nous enlevons les 82 000 € déjà inscrits au budget 2023. La nouvelle somme à inscrire en investissement est de 576 140 €.

D'autre part des frais de dossiers sont prévus. Nous passons la somme de 900 € de l'article 622 – rémunérations d'intermédiaires à l'article 6688 – autres.

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
231 (23) - 117 : Immobilisations	576 140,00	1641 (16) - 117 : Emprunts en	576 140,00
	576 140,00		576 140,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
622 (011) : Rémunérations	-900,00		
6688 (66) : Autres	900,00		
	0,00		

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
1641 (16): Emprunts en euros	1 522,00		
165 (16) : Dépôts et cautionnements	-1 500,00		
261 (26): Titres de participation	-22,00		
	0,00		

Plan financement actualisé Eglise

	DEPENSES		RECETTES	
	LOT 1	165 408,18 €	Subvention Conseil Départementale 9,86% - Acquis	50 000,00 €
TRAVAUX	LOT 2	10 037,70 €	DSIL EXCEPTIONNELLE 2020 - 13,30% Acquis	67 445,00 €
tranche ferme	LOT 3	150 830,15 €	FONDATION PATRIMOINE (Dons) - Acquis	6 870,00 €
et optionnelle	LOT 4	100 124,69 €	CAUE - 9,66% Acquis	49 000,00 €
	LOT 5	49 380,36 €	DETR 2021 - 13,30% - Acquis	67 445,00 €
	LOT 6	110 266,53 €		
Prestations intel-	MAITRISE D ŒUVRE	39 218,14 €		
lectuelles	MISSION SPS	2 075,00 €		
	AMIANTE	900,00€	TOTAL SUBVENTION	240 760,00 €
			FONDATION PATRIMOINE (Dons) - Acquis	40 000,00 €
TOTAL H.T.		628 240,75 €	Prêts (Long terme)	316 610,00€
TVA (20%)		125 648,15 €	Retour TVA (16,04 %)	100 769,82 €
			Fonds Propres	55 749,08€
TOTAL T.T.C.		753 888,90 €	TOTAL T.T.C.	753 888,90 €

2. <u>Décision modificative alsh</u>

Complément rémunération personnel non titulaire.

Dépenses		Recettes		
Article(Chap.) Opération		Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6450 (012) : Charges de sécurité sociale et d		800,00	7062 (70) : Redevances & droits des serv. à	800,00
		800,00		800,00

Vote: 10 OUI

3. <u>délibération enquête publique maison POUVREAU</u>:

Les dates inscrites lors du précédent Conseil Municipal étaient erronées puisqu'elles ne respectaient pas le délai de 33 jours d'enquête.

L'enquête sera donc ouverte du mardi 28 novembre au samedi 30 décembre 2023.

M. Le Maire demande qui est favorable à cette modification ?

Vote: 10 OUI

4. <u>Décision modificative potentiel fiscal CDC Aunis Atlantique</u>:

Afin d'inscrire au budget 2023 les attributions de compensation FPIC (recette) et AC (dépense) de la CDC Aunis Atlantique, il est nécessaire de recourir à une décision modificative sur demande du Trésor Public.

La somme de 10 934 € sera inscrite en dépense à l'article 739211.

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
739211 (014) : Attributions de	10 934,00	73211 (73) : Attribution de	10 934,00
	10 934,00		10 934,00

M. Le Maire demande qui est favorable à cette décision modificative ?

Vote: 10 OUI

5. Questions et informations diverses:

Date retenue pour la réunion aménagement parkings avec Mme ANCELIN est le lundi 22 janvier à 17h30 à la Mairie.

Séance levée à 19h16

Philippe NEAU	Maire et Président de séance	
Marion ROBIN	Secrétaire de séance	